



LE BROC

N° 2011-32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/04/2011

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	11

Vote pour	10
Vote contre	1
Abstention	0

L'an deux mille onze, le 21 avril à dix neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le Broc, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 15 avril 2011.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs TORNATORE - PAILLOTET - ESCRIOU - HEURA - FASOLA - KAIL - BENABEN - YACOUB - LACROIX - AUDIBERT

REPRESENTES : M. DUJON par Mme PAILLOTET - Mme FOURNY par M. KAIL

ABSENTES : Mmes BEUCHE - ROBERT - DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme FASOLA

REGIE MOULIN A HUILE

Adoption du Compte Administratif 2010

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

Considérant que Madame PAILLOTET Michèle a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif de l'exercice 2010.

Considérant que Monsieur TORNATORE Emile, Maire de Le Broc, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame PAILLOTET Michèle pour la présentation et le vote du compte administratif de l'exercice 2010.

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice considéré.

Après en avoir délibéré,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2010, lequel peut se résumer ainsi :

Résultat budgétaire de l'exercice	Fonctionnement		Investissement	
	• Dépenses	92 646.29 €	• Dépenses	152.45 €
• Recettes	89 472.55 €	• Recettes	15 458.01 €	
• Excédent	3 173.72 €	• Déficit	15 305.56 €	
Résultat d'exécution	• résultat de fonctionnement	+ 80 710.86 €		
	• résultat d'investissement	+ 37 410.17 €		
	• soit un résultat général de	+ 118 121.03 €		

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2011

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour l'Extrait conforme,

Le Maire,

Emile TORNATORE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 29/04/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 29/04/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.